



Compte rendu du débat du 06/02/2018

La qualité de l'air à Lyon, quelles perspectives d'évolution ?

Invités

Gérard Françon, animateur de la commission qualité de l'air inter-conseil à Lyon
Franck-Olivier Torro, membre de l'association Respire (Association nationale pour la prévention et l'amélioration de la qualité de l'air)

Olivier Klein, chercheur et directeur adjoint du laboratoire aménagement économie et transport à l'ENTPE

Samuel Baurès, Yohan Lebon, Alice Lefevre, Malou Milet et Inès
Pionnier

[Adresse de courrier]

Invités

Gérard Françon, animateur de la commission qualité de l'air inter-conseil à Lyon

Franck-Olivier Torro, membre de l'association Respire (Association nationale pour la prévention et l'amélioration de la qualité de l'air)

Olivier Klein, chercheur et directeur adjoint du laboratoire aménagement économie et transport à l'ENTPE

Introduction

La qualité de l'air s'est beaucoup détériorée suite à la révolution industrielle avec en particulier de nombreux gaz, molécules ou particules toxiques qui se sont retrouvés dans l'air. Les éléments qui se sont retrouvés dans l'air ont créé une accumulation de pollution dans les grandes villes industrielles puis dans les grandes agglomérations avec la libéralisation de la voiture et la concentration de population. Des crises, tels le Smog de Londres, avec des effets sanitaires importants ont permis de prendre conscience, tant au niveau des Etats qu'au niveau des citoyens, de l'importance de respirer un air de bonne qualité.

Aujourd'hui, bien que la qualité de l'air soit meilleure qu'il y a 30 ans, dans les grandes agglomérations, comme à Lyon, la qualité de l'air reste médiocre avec même des pics de pollution. De plus, la pollution de l'air provient de sources très diverses : pour tiers des ménages, avec notamment le chauffage, pour tiers des industries, avec leurs procédés chimiques ou techniques, et pour tiers des transports routiers, avec notamment les gaz d'échappement. Si de nombreuses lois ont permis de réduire grandement la pollution issue de l'industrie, les lois ne peuvent que difficilement s'appliquer aux habitants qui représentent jusqu'à deux tiers des émissions polluantes via le chauffage et le transport routier. Dans ce cadre, quelles sont les perspectives d'évolution de la qualité de l'air à Lyon ?

Le 6 février 2018, nous accueillons 3 invités dans l'amphi Milc à Lyon pour débattre autour de cette question.

Présentation de chaque invité

Gérard Françon

Gérard Françon est le président du conseil de quartier Ouest de la métropole de Lyon. Très impliqué dans le domaine de la qualité de l'air, il a choisi d'être animateur de la commission qualité de l'air inter-conseil à Lyon, il suit l'évolution de la qualité de l'air dans la ville d'année en année et participe activement aux réunions publiques.

Franck-Olivier Torro

Franck-Olivier Torro est le co-président de l'association Respire, Association Nationale pour la Prévention et l'Amélioration de la Qualité de l'Air. Cette association mesure notamment l'impact de la circulation automobile, et de l'utilisation du chauffage au bois par les particuliers. Il est donc intervenu sur ces deux sujets dans le cadre du débat que nous avons organisé.

Olivier Klein

Olivier Klein est enseignant chercheur à l'ENTPE, rattaché au LAET (laboratoire aménagement économie transports). Ses principaux thèmes de recherche sont les

déplacements à grande vitesse (Quels rôles jouent les moyens de transport à grande vitesse dans notre société ?), l'évaluation (méthodes d'évaluation des grandes infrastructures de transport interurbain par exemple), et la production de l'offre de transport (Comment sont produits les projets d'infrastructure, les politiques de transport, les innovations technologiques en transport ?). Il est intervenu dans le cadre de notre débat principalement sur le sujet de l'alter-mobilité.

Thématiques

Le covoiturage

Bien que certains individus soient dans l'obligation d'utiliser leur voiture pour se déplacer, ils peuvent quand même réduire leurs émissions de polluants et de Gaz à effet de Serre de 60 %. Pour cela ils doivent optimiser et diversifier leur mobilité dans le but d'améliorer la qualité de l'air. Le covoiturage fait partie des solutions applicables.

Lors de pics de pollution, certains véhicules peuvent être interdits de la circulation, comme par exemple en fonction de leur plaques d'immatriculation. Cependant, il peut exister des exceptions: c'est le cas de ceux qui pratiquent le covoiturage avec minimum 3 personnes à bord. Par ailleurs, le covoiturage est de plus en plus pratiqué par les actifs et les diplômés ce qui montre que ce dernier commence à s'imposer pour ce qui est des trajets domicile-travail. Même si une grande partie des Lyonnais préfèrent garder la dimension personnelle de leur véhicule alors qu'ils se disent ouvert à pratique du covoiturage, il est évident que ces usages de la mobilités doivent être encouragés.

Les politiques choisies

Bien que la France progresse sur certains points en ce qui concerne la qualité de l'air (comme la diminution des émissions des particules fines), des efforts considérables restent à fournir afin de respecter les normes européennes en vigueur. On observe par exemple une augmentation des émissions en dioxyde d'azote ces dernières années avec notamment la ville de Lyon qui possède un des bilans les plus problématique du territoire. A ce titre, la Commission européenne menace aujourd'hui la France de saisir la cour de Justice de l'Union Européenne qui pourrait engager des sanctions financières très lourdes.

Dès lors, l'Etat et les villes doivent aujourd'hui prendre des mesures afin d'atteindre les objectifs fixés par l'union Européenne. L'amélioration de la situation et donc de la qualité de l'air pourrait se faire selon trois axes.

Tout d'abord, cela peut se faire au niveau de l'Etat. Celui-ci doit mettre en place des politiques territoriales par le biais du Plan national de surveillance de la qualité de l'air ambiant (PNSQA), de législations et de contrôles qui permettent de respecter les exigences Européennes.

Puis, à l'échelle régionale, cela peut se faire par la mise en place ou la révision de différents plans au sein des métropoles tels que le Plan Local d'Urbanisme ou le Plan de Mobilité. Olivier Klein est alors intervenu sur les politiques de régulation de mobilité qui pourraient être envisagés de façon non homogène spatialement.

En effet, les espaces ne sont pas concernés de la même façon par la pollution. Les endroits les plus pollués sont les zones de centre-ville, tandis que les habitants des zones périphériques, péri-urbaines venant travailler en ville sont plus émettrices de polluants (déplacements plus longs, pas de transports en commun...). Cela se traduit également d'un point de vue social avec les ménages ayant un revenu au-dessus de la moyenne qui polluent le plus.

En ce qui concerne la métropole de Lyon, la mise en place d'un plan spécifique à la problématique de la qualité de l'air, le Plan Oxygène (2016), a permis d'engager une dynamique de la métropole qui s'engage via des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'air. En ce qui concerne les transports, les actions visent notamment à poursuivre les investissements dans les transports en commun et les pistes cyclables, le déclassement de l'autoroute A6/A7 (effectif depuis novembre 2017) et l'incitation active au covoiturage et à l'autopartage.

Enfin, le troisième axe concerne l'action individuelle qui doit passer par une sensibilisation pour enclencher un changement des mentalités et l'usage de bonnes pratiques. Cette sensibilisation peut s'effectuer par le biais d'associations tels que RESPIRE dont Olivier Torro était le représentant durant cette conférence. Il énonce ainsi que la sensibilisation au sein de la population porte ses fruits et que les préoccupations de la population vis-à-vis de la qualité de l'air est grandissante. Il constate par ailleurs avec dépit que la sensibilité aux problématiques de la qualité de l'air par les hautes sphères de l'Etat reste insuffisante. C'est pourquoi l'association RESPIRE lutte continuellement à l'Etat en envoyant de nombreux recours. Ces derniers ne font pourtant que rarement échos. Il convient alors de pratiquer une sensibilisation de l'Etat, bien que difficile, au lieu de passer par l'approche frontale qui donne peu de résultats.

Les actions individuelles

Les actions individuelles sont indispensables à l'amélioration globale de la qualité de l'air. Cette amélioration dépend majoritairement de choix énergétiques, technologiques mais également des comportements et des choix faits par chacun d'entre nous. De nombreux gestes réalisables au quotidien et par tous peuvent aider à atteindre cet objectif mondial d'amélioration globale de la qualité de l'air. Ces actions touchent principalement deux grands domaines :

- **Le transport :**
 - Éviter d'utiliser sa voiture pour les petits trajets (moins de 2 km) pour lesquels le moteur n'a pas le temps de chauffer, préférer la marche à pied ou le vélo
 - Lors du plein d'essence, privilégier les stations-service dont les pistolets de pompes sont équipés pour empêcher la dispersion des vapeurs
 - Quand c'est possible, pratiquer le covoiturage pour les déplacements domicile-travail
 - ...
- **Le chauffage :**

- Ne pas surchauffer son habitation en hiver : 19°C c'est parfait pour la santé et pour les économies d'énergie (1°C en plus = 7% de consommation en plus)
- Entretien régulièrement son installation de chauffage et dans la mesure du possible favoriser les énergies renouvelables
- ...